



HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

**HÔPITAL
EDOUARD
HERRIOT**

**CENTRE DE MÉDECINE
HYPERBARE**

Le centre de médecine hyperbare de l'hôpital Edouard Herriot, entièrement rénové en 2015, est la seule structure de ce type en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis 2015, l'installation comprend deux chambres de 16 places permettant de traiter un grand nombre de patients assis ou couchés en provenance d'un territoire de 19 départements.

L'équipe, spécialisée en médecine hyperbare pour l'adulte et l'enfant, est composée de :

- 10 médecins.
- 1 cadre de santé.
- 13 infirmiers.
- 1 secrétaire.



L'oxygénothérapie hyperbare (OHB)

L'OHB consiste à respirer de l'oxygène pur par l'intermédiaire d'un masque facial individuel dans une chambre étanche sous une pression supérieure à la pression atmosphérique. Ceci a pour effet d'augmenter la quantité d'oxygène dissout dans le plasma sanguin, ce qui provoque l'effet thérapeutique recherché au niveau des différents tissus de l'organisme entraînant ainsi des effets bénéfiques.

Les indications de l'OHB sont très variées et validées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Certaines sont très connues comme les accidents de plongée. D'autres relèvent de situations chroniques comme par exemple :

- Certaines plaies chroniques avec retard de cicatrisation.
- Des lésions tissulaires post-radiothérapies.
- Des greffes de peau sur terrain à risque.

L'OHB sert également de traitement dans des situations d'urgence :

- Une intoxication au monoxyde de carbone.
- Certaines surdités aiguës.
- Une embolie gazeuse.
- Une infection des tissus mous.



Votre premier rendez-vous

À votre arrivée, vous serez vu en consultation par le médecin qui déterminera l'absence de contre-indication médicale et votre protocole de soins. Vous serez également informé des quelques effets secondaires possibles liés par le traitement. Merci de signaler au médecin une éventuelle grossesse.

Le planning des séances sera établi à l'avance en tenant compte de vos impératifs et de ceux du service. Ce sera l'occasion d'effectuer les éventuelles prises en charge de transport, ordonnances...

**Un consentement à signer vous sera remis lors de votre première séance.
Un questionnaire de satisfaction vous sera remis vers la 10^e séance.**

Votre séance d'OHB

Les chambres hyperbares sont équipées de hublots ainsi que de haut-parleurs et de caméras permettant une surveillance et une communication à tout moment avec l'équipe soignante qui s'occupe des soins et de votre confort.

La séance d'une durée de 105 minutes est en général quotidienne et se déroule en 3 phases :

- Mise en pression (± 20 mn)
- Le plateau (90 mn)
- La décompression (± 10 mn)

La phase de compression de l'air produit du bruit et une augmentation de la température à l'intérieur de la chambre. Pendant les 20 premières minutes de la séance, il est nécessaire de pratiquer régulièrement (au moins une fois par minute) les manoeuvres d'équilibration de vos tympans qui vous ont été détaillées :

- Le bâillement est la première technique à utiliser.
- La déglutition en avalant sa salive ou un peu d'eau.
- La manoeuvre de Valsalva (souffler doucement bouche fermée et nez pincé).

Pendant la séance, vous pourrez lire ou écrire (crayon à papier). Vous devez conserver en permanence votre masque facial pendant toute la durée de la séance.

Vous aurez une sensation de froid lors de la phase de décompression.



Conseils et organisation

Il n'est pas nécessaire de suspendre votre traitement médicamenteux sauf dans certaines conditions, les médecins en discuteront alors avec vous. Vous ne devez suivre aucun régime alimentaire spécial. Avant chaque séance, il est préférable de prendre une collation et d'aller aux toilettes.

Les séances sont collectives, le respect des horaires est donc important. Il est nécessaire de prévenir en cas de retard ou d'empêchement (04 72 11 00 31).

Vous devez être présent 10 minutes avant la séance. En cas d'urgence prioritaire, vos rendez-vous sont susceptibles d'être reportés.

Si vous constatez une anomalie survenant pendant les séances au niveau des oreilles, des yeux, des dents, du tube digestif ou de la respiration, merci de le signaler à l'équipe soignante.



Les impératifs de sécurité

Certains objets ne doivent jamais être introduits dans la chambre tels que :

- appareils électriques et électroniques (téléphones portables, clés de voiture, baladeur, jeu électronique, montre, ordinateur...)
- matières grasses et corps gras
- briquet et allumettes
- produits inflammables et volatils, bombes aérosols
- vêtements et électricité statique : éviter les polaires et nylon, privilégier le coton.

Les objets interdits seront placés dans des casiers prévus à cet effet et restitués en fin de séance.

Éviter le maquillage.

Pour tout renseignement complémentaire :

heh.hyperbare@chu-lyon.fr

Accueil téléphone 24h/24h : **04 72 11 00 31**

FAX : **04 72 11 10 96**

Secrétariat (matin) : **04 72 11 11 34**

Le personnel du centre de médecine hyperbare vous souhaite un bon séjour dans le service et reste à votre disposition.

Hôpital Edouard Herriot
Pavillon N - Sous-sol
3 Place d'Arsonval
69003 - Lyon

www.chu-lyon.fr

